

LA FABRIQUE DE TERRITOIRES POLICIERS. DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN DÉBAT DANS UNE COMMUNE FRANCILIENNE

Marie Morelle

Editions juridiques associées | « [Droit et société](#) »

2017/3 N° 97 | pages 469 à 484

ISSN 0769-3362

ISBN 9782275029078

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-droit-et-societe-2017-3-page-469.htm>

Pour citer cet article :

Marie Morelle, « La fabrique de territoires policiers. Des pratiques professionnelles en débat dans une commune francilienne », *Droit et société* 2017/3 (N° 97), p. 469-484.

Distribution électronique Cairn.info pour Editions juridiques associées.

© Editions juridiques associées. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La fabrique de territoires policiers. Des pratiques professionnelles en débat dans une commune francilienne

Marie Morelle

Institut de Géographie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 191 rue Saint Jacques, F-75005 Paris.

<Marie.Morelle@univ-paris1.fr>

■ Résumé

Partant des pratiques et des discours d'une brigade spécialisée de terrain (BST) et d'une brigade anti-criminalité (BAC) locale, cet article étudie les manières dont des policiers entretiennent un rapport distinct à un même espace d'intervention et aux populations y résidant. Il s'agit de repérer ce qui fait l'objet de discussions internes parmi les hommes et les femmes des deux brigades, quant à la définition du métier de policier exerçant en matière de sécurité publique. Cela implique également de discuter de la place de l'autonomie policière dans l'interprétation des missions définies en amont par la hiérarchie. Deux styles de police se dégagent, en lien avec un rapport au territoire qualifié d'occupation pour la BST, et d'investissement pour la BAC locale.

Brigade anti-criminalité locale – Brigade spécialisée de terrain – Style de police – Territoire – France.

■ Summary

The Production of Police Territories. Professional Practices Debated in an Ile-de-France Municipality

This article is based on a study of the practices of a BST (*brigade spécialisée de terrain*) and a local BAC (*brigade anti-criminalité*) in an Ile-de-France Municipality. It discusses the manner in which police officers from two squads develop a distinct relationship to the same professional space and to its inhabitants. It identifies current debates among police officers, especially the definition of the profession and their norms of public security. The author engages, too, in reflection about the place of police autonomy within the hierarchy. Two policing styles intersect in the same space: the BST maintains a sense of occupancy while the local BAC develops a sense of commitment with regard to the space and its population.

Brigade spécialisée de terrain – Local Brigade anti-criminalité – Policing style – Territory – France.

Le territoire policier peut être appréhendé comme le produit d'une politique publique : les instances politiques et administratives découpent l'espace français en zones de compétence au sein desquelles diverses missions sont définies. Cependant, dans la littérature scientifique, il apparaît aussi comme le résultat d'une appropriation de cet espace institutionnel par les policiers¹. Soulignant de longue date la part d'autonomie des policiers et la sélection des activités qui en découle, Dominique Monjardet a discuté de la notion de « territoire policier ». Évoquant plus spécifiquement la police urbaine et les conditions de l'efficacité de son action, il a mis en exergue « l'adaptation au terrain, la compréhension des spécificités locales, la construction d'un réseau d'interactions et d'informations avec la population, aussi étendu que diversifié que possible, la permanence et l'enracinement »². Il ajoute que « le rapport au territoire est d'occupation et d'investissement ». Comprendre la production d'un territoire policier en ville implique donc de saisir les temporalités de la présence policière mais aussi les formes de relations aux habitants.

Dans cette perspective, à partir de cette entrée par le territoire, cet article s'intéresse à l'appropriation par des policiers d'un commissariat francilien de leurs espaces d'intervention. Partant plus particulièrement des pratiques et des discours d'une brigade spécialisée de terrain (BST) et d'une brigade anti-criminalité (BAC) locale, il souhaite étudier les manières dont des policiers appartenant à deux brigades entretiennent un rapport distinct à un même espace.

L'accent sera mis sur les ressorts du rapport qui se joue entre ces policiers et les populations résidentes. Il s'agit notamment de repérer ce qui fait l'objet de discussions internes parmi les hommes et les femmes des deux brigades, notamment quant à la définition du métier de policier exerçant en matière de sécurité publique. La question de la proximité des policiers aux usagers, et la qualification de ces derniers, fait particulièrement débat³. Cela implique finalement de discuter de la place de l'autonomie policière dans l'interprétation des missions définies en amont par la hiérarchie.

Cet article part de l'étude des espaces d'intervention tels qu'ils sont définis sur le plan institutionnel. On peut dire que l'existence de dispositifs institutionnels territorialisés entraîne une présence policière régulière dans des quartiers d'habitat social. Dans une première partie, je verrai comment celle-ci alimente en retour un discours policier sur lesdits quartiers, perçus comme extérieurs et hostiles. Toutefois, il convient de ne pas en rester à une appréhension strictement matérielle des quartiers d'habitat social et de la cartographie mentale qu'en font les policiers. Il est nécessaire de rendre compte de la pratique policière d'une brigade à une autre, en l'occurrence d'une BST à une BAC locale. Ces deux brigades interviennent sur un même espace, mais sont *a priori* dotées de missions différentes, lesquelles vont en

1. Nicholas R. FYFE, « The Police, Space and Society: The Geography of Policing », *Progress in Human Geography*, 15 (3), 1991, p. 249-267 ; Steve HERBERT, *Policing Space. Territoriality and the Los Angeles Police Department*, Minneapolis, Londres : University of Minnesota Press, 1997 ; Mélina GERMES, « Récits de conflit et territoire », *Justice spatiale, Spatial justice*, 4, 2011, <<http://www.jssj.org>>, consulté en décembre 2011.

2. Dominique MONJARDET, *Ce que fait la police. Sociologie de la force publique*, Paris : La Découverte, 1996, p. 135.

3. Christian MOUHANNA, *La police contre les citoyens ?*, Paris : Champ social, 2011.

outre faire l'objet d'interprétations diverses au sein des brigades elles-mêmes. Dès lors, la BST observée semble privilégier un rapport d'occupation du territoire : elle met en scène la présence policière en patrouillant en des lieux spécifiques, jour après jour. La BAC locale, elle, semble davantage développer un rapport d'investissement, privilégiant dans une certaine mesure les interactions avec les habitants à des fins de renseignement et d'interpellation, voire de médiation. Ces éléments prolongent la discussion de la notion de police de proximité. En quoi la proximité au terrain de la BST équivaut-elle à une proximité aux habitants ? Et que dire des relations qui peuvent se nouer entre certains habitants et la BAC locale, en quête d'interpellations et donc en charge de « ramener des affaires » ? Ces différences d'appréhension de l'espace et des populations, discutées au sein des équipages, montrent combien la relation aux habitants « pose problème » aux policiers. Elle implique une pluralité de positionnements⁴ et de rapports au territoire. L'approche par ce dernier est de nature à ouvrir une fenêtre sur les investissements différenciés que les différents types de polices et de policiers, agissant sur un même espace physique, projettent sur lui et sur leurs habitants. Ce sera l'objet de ma seconde partie.

Cet article s'appuie sur une série d'enquêtes conduites en 2016 auprès de plusieurs unités de police d'un commissariat d'une commune d'Île-de-France⁵. J'ai privilégié l'observation directe en suivant des équipages en patrouilles sans grille préétablie. De nombreuses discussions informelles se sont répétées au fil des jours, dans les véhicules et lors des pauses. À chaque fois, les notes prises sur un carnet de terrain ont été retranscrites puis analysées. Par ailleurs, des entretiens semi-directifs ont été conduits de manière répétée auprès des officiers du commissariat. Il s'agissait d'appréhender une pluralité de pratiques et de discours de policiers, intervenant tous *a minima* sur un même territoire communal et dont les unités relèvent du domaine de la sécurité publique (dénommée sécurité de proximité). L'approche se voulant inductive, les éléments signifiants sont apparus au fur et à mesure du traitement des données telles que les rapports au territoire et à la population, ou les enjeux de positionnements au sein des unités et du commissariat lui-même⁶.

I. Territoires d'intervention et imaginaires policiers : la fabrique de la cité

À l'échelle de la commune de l'enquête, des quartiers distingués par les découpages de la politique de la ville (I.1) apparaissent comme des espaces d'intervention privilégiés des forces de police étudiées (I.2). Cette présence récurrente tend à façonner un imaginaire policier articulé à la production de figures spatiales, en particulier

4. Jérémie GAUTHIER, *Origines contrôlées. La police à l'épreuve de la question minoritaire à Paris et à Berlin*, thèse de doctorat en sociologie, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, 2012.

5. L'enquête s'est déroulée pendant trois cycles de cinq jours en janvier, mai et juin 2016 (120 heures), dans le commissariat et en patrouilles, à titre principal avec des équipages de la BAC locale, en civil, et de la BST, à titre secondaire avec un équipage de Police-secours et un autre de la brigade de sécurité des quartiers (BSQ). Par ailleurs en 2015, j'ai observé des patrouilles de la BAC territoriale nuit ayant mandat sur l'ensemble du département la nuit (BAC « civile », BAC « tenue » en charge du maintien de l'ordre et officiers du service judiciaire), en mars et en juillet, soit 18 patrouilles (162 h).

6. Didier FASSIN, « L'ethnographie retrouvée. Sur quelques approches contemporaines des pratiques policières », *L'Homme*, 219-220, 2016, p. 287-310.

celle de la cité⁷. Placée en position d'extériorité, celle-ci deviendrait un espace hostile (l.3).

1.1. Une division sociale de l'espace communal

Le taux de logement locatif social communal de 19,7 % masque la répartition inégale à l'échelle de la ville du parc social, principalement concentré dans deux quartiers. Les immeubles sont construits à partir des années 1960 en vue de résorber des bidonvilles ; des constructions se poursuivent jusque dans les années 1980. Aujourd'hui, ces quartiers font l'objet de programmes de rénovation urbaine.

Quatre quartiers prioritaires se dessinent plus spécifiquement dans la commune au tour du nouveau découpage de la politique de la ville⁸. La part des familles monoparentales, le taux de chômage y sont plus élevés que dans le reste de la commune. À l'inverse, le revenu fiscal médian des ménages y est plus bas. On assiste à un processus de distinction de certains espaces résidentiels à l'échelle infra-communale. L'espace matérialise les inégalités sociales.

Cette traduction spatiale des processus sociaux est reprise dans le discours policier. Qu'il s'agisse des gardiens de la paix du commissariat de la commune, en particulier de la BAC locale et de la BST, comme des officiers du service de sécurité de proximité (SSP), l'idée de « césure » est régulièrement invoquée pour caractériser la ville, de même qu'il est fait référence à la présence de « populations fragiles socialement » (commissaire, 17 novembre 2015), parfois qualifiées de « populations immigrées »⁹. Le traitement territorialisé de questions sociales, fortement institutionnalisé par la politique de la ville¹⁰ se retrouve dans les logiques de l'action publique de sécurité.

1.2. Une action publique de sécurité territorialisée

Aux échelles de la commune et du département, la conception de périmètres d'action¹¹, en particulier de zones de sécurité prioritaires (ZSP) pour la période récente, place les quartiers d'habitat social au cœur de l'action policière.

La mise en place d'une BST en 2011 témoigne de la volonté municipale d'une présence policière plus marquée dans les quartiers d'habitat social. Au début de son mandat, le maire de l'époque doit gérer sur le plan politique des affrontements entre jeunes des quartiers d'habitat social, et des heurts avec des forces de police. En

7. Cette expression renvoie à une construction discursive des policiers.

8. COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES (CGET), « Nouveaux quartiers de la politique de la ville », 2015.

9. Selon un rapport municipal s'appuyant sur les statistiques de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) de 2010, la part des étrangers (nés étrangers à l'étranger et résidant en France) variait de 20 à 30 % selon les quartiers caractérisés par un fort taux de logement social.

10. Sylvie TISSOT, *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris : Seuil, 2007 ; Sylvie TISSOT et Franck POUPEAU, « La spatialisation des problèmes sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 159, 2005, p. 4-9.

11. Un travail de recherches est en cours sur l'histoire de la politisation de l'action de sécurité publique sur la commune étudiée (polices nationale et municipale).

2011, il obtient du ministère de l'Intérieur la création d'une BST suivie en 2012¹², sans doute à la faveur d'un changement de gouvernement, de celle d'une ZSP. La BST a pour mission d'intervenir plus particulièrement dans cette zone.

Au-delà de ces zonages spécifiques issus de politiques et d'arbitrages nationaux (la ZSP), les opérations de renouvellement urbain revêtent une dimension sécuritaire, faisant des bailleurs sociaux des acteurs des politiques publiques de sécurité¹³. Par un processus de « résidentialisation », ceux-ci ont opté pour une fermeture des halls d'immeubles avec des portes dotées de badges, des systèmes de grilles pour différencier les espaces privés des espaces publics et selon les dires des policiers, pour gêner les circulations et plus encore la fuite des *dealers* en cas d'intervention policière. Les avis demeurent toutefois partagés au sein des unités. Des gardiens de la paix mettent en avant les scansions introduites dans des « barres » d'immeubles qu'ils jugeaient dangereuses à longer. Certains me désignent des ruelles où ils hésitaient à s'engager en véhicule, devenues plus praticables. L'espace devient à leurs yeux un actant de la sécurité, y compris de leur sécurité. À l'inverse, d'autres déclarent, plus défaitistes, qu'« ils ont bien refait ici, ils ont bien caché la misère. C'est tout ce qu'ils ont fait » (gardien de la paix, Police-secours, 23 mai 2016). Certains parmi les effectifs de la BST me montrent comment le trafic de cannabis s'est finalement réapproprié les espaces rénovés : éclairage public et caméras repeints à grands renforts d'aérosols de couleur noire opaque, barreaux de grilles sciés pour permettre la fuite des guetteurs, etc.

Ces paroles des gardiens de la paix témoignent de leur engagement quotidien sur le terrain. Au fil de leurs interventions répétées et souvent circonscrites à ces quartiers d'habitat social semblent se façonner, en première lecture, des imaginaires policiers dont la cité est une figure clef.

1.3. S'approprier la cité

Avec la mise en place d'une ZSP, les quartiers d'habitat social sont des espaces privilégiés de l'action policière. Pour le chef du SSP du commissariat, en affectation depuis 6 ans, les cités sont des espaces difficiles à s'approprier pour les policiers, en miroir de la maîtrise du territoire acquise par certains de leurs résidents. La rhétorique policière emprunte au champ sémantique de la stratégie militaire : les cités incarnent des espaces à reconnaître et à conquérir, à quadriller avec le risque d'être à découvert et de s'exposer au danger.

Les gars [des cités] sont chez eux, ils connaissent par cœur la cité. [...] Mon travail, c'est de penser aux conséquences. Si on lâche nos gars, ils vont partir comme des soleils et en face, ils [ceux des cités] vont s'amuser. Faire des guets-apens. J'ai connu ça à X avec des cocktails Molotov. C'est une stratégie guerrière. Qui connaît le terrain, qui connaît la cité ? C'est ça la voie publique. On est dans l'événement. On subit. On est acteur. La difficulté est d'avoir le recul. Chacun attend que ça parte.

(12 janvier 2016)

12. Décidée en 2012, elle est mise en place en 2013. Une seconde ZSP va être adjointe à la première, au cours de l'année 2013, sous la responsabilité du même commissariat de district, où sont envoyés en priorité les équipages de la BST. La ZSP couvre partiellement le territoire de trois communes dont celle de l'étude.

13. Thierry OBLET, *Défendre la ville. La police, l'urbanisme et les habitants*, Paris : PUF, 2008.

Les uns et les autres ont à cœur de décrire les cités comme des espaces dont la morphologie rend délicate les interventions et qui oblige à une fine connaissance de l'architecture des lieux. Le capitaine du SSP (en affectation depuis 2 ans, originaire d'un département voisin) parle ainsi de l'une des résidences :

C'est un dédale de couloirs, il y a plusieurs entrées, un parking souterrain. C'est un moulin avec plusieurs possibilités de fuite sans compter une dalle avec une vue d'ensemble sur qui arrive. Parlant d'une seconde cité : au bout d'allées piétonnes, c'est chaud d'aller en voiture, on est obligé d'y aller en courant.

(10 février 2016)

Les gardiens de la paix, davantage impliqués sur le terrain, confirment la difficulté à s'approprier ces espaces. Il faut entrer en ces lieux, en espérant pouvoir en sortir. Les cités apparaissent comme des pièges potentiels qu'il faut savoir anticiper et le cas échéant pouvoir déjouer.

Ainsi, une gardienne de la paix, en brigade Police-secours (âgée de 33 ans, depuis 7 ans dans la commune, depuis 13 ans dans la police, originaire du Nord de la France) me parle de ces quartiers d'habitat social à l'occasion d'une opération. Nous attendons dans la voiture la fin d'une intervention de deux de ses collègues dans un immeuble (à la recherche d'un enfant déclaré perdu par ses parents). Elle est demeurée installée au volant, elle remonte sa vitre et mettra du temps à couper le moteur. « On ne nous aime pas. Le soir on nous caillasse d'ici [montrant une des tours d'habitation]. Le quartier est pourri. » Elle explique que s'il y a un problème, mieux vaudra partir, le reste de l'équipe se protégera dans l'immeuble. Elle raconte qu'elle est restée bloquée une fois, avec plusieurs collègues, au quatorzième étage d'une des tours du quartier, par des jeunes venus en nombre. Seule l'arrivée massive de collègues a débloqué la situation.

Les stratégies d'intervention adoptées traduisent donc un sentiment de vulnérabilité. Les policiers se sentent exposés, en danger et finalement se présentent comme cibles et victimes de la violence de certains habitants des quartiers d'intervention¹⁴. En conséquence, tout contrôle dans une cité d'habitat social donne lieu à un protocole spécifique, informel et qui « routinise » l'intervention¹⁵. En cas d'opération organisée en amont sur le terrain ou d'une intervention en réponse à la commission d'une infraction soudainement annoncée sur les ondes radio (vol le plus souvent, parfois rassemblement de jeunes munis de bâtons), les policiers, en particulier les officiers (les majors notamment), veillent à positionner au moins un second véhicule, à proximité de l'équipage primo-intervenant. À plusieurs reprises, au fil des cycles observés, en particulier ceux de la BST, un pavé, un yaourt tombent des étages. On me demande de placer un casque dans le coffre du véhicule dans l'hypothèse où

14. Nicholas R. FYFE, « Policing the City », *Urban Studies*, 32 (4-5), 1995, p. 759-778 ; Manuel BOUCHER, « Portrait d'un policier de la brigade anti-criminalité dans une "cité ghetto" française », *Champ pénal/ Penal field* [En ligne], 9, 2012, consulté le 24 mars 2017. <<http://champpenal.revues.org/8214>> ; Laurent BONELLI, « Évolutions et régulations des illégalismes populaires en France depuis le début des années 1980 », *Cultures & Conflits* [En ligne], 51, 2003, consulté le 29 août 2015. URL : <<http://conflits.revues.org/957>> ; Didier FASSIN, *La force de l'ordre : une anthropologie de la police des quartiers*, Paris : Seuil, 2015.

15. Marc LORIOL, Valérie BOUSSARD et Sandrine CAROLY, « La résistance à la psychologisation des difficultés au travail. Le cas des policiers de voie publique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 5 (165), 2006, p. 112.

je dois me protéger de jets de pierre plus tard, lors des patrouilles. Pendant les interventions, on m'incite à me placer sous un arbre, à accélérer lorsque nous longeons des immeubles, bref, à me tenir en alerte et à m'exposer le moins possible. Un gardien de la paix me montrera la cicatrice causée par des piles lancées d'un étage et ayant entraîné des points de suture.

Au fait d'être exposé régulièrement à des jets de projectiles divers s'articule le sentiment d'être extérieur à ces espaces et d'être différent de leurs résidents. L'impression d'enfermement « à l'intérieur » de la cité s'articule à une représentation de celle-ci comme élément extérieur au reste de la ville. Ce n'est pas sans lien avec les parcours professionnels et les origines sociales des policiers. Beaucoup d'entre eux, en particulier dans les BAC et les BST étudiées, déclarent avoir découvert les cités en même temps que le métier de policier¹⁶ : ils se retrouvent à apprendre leur métier de policier dans des espaces urbains, notamment franciliens, éloignés de leurs repères en termes de densité, d'architecture, de pauvreté ou de parcours migratoires des populations résidentes.

Les premières expériences de patrouilles pour les promotions de la fin des années 1990 et le début des années 2000 sont fondatrices du rapport au territoire et aux populations des policiers. Certains me racontent avoir dû commencer par faire de « l'ilotage » et avoir découvert des quartiers à travers des opérations pédestres tournant souvent à l'affrontement avec certains jeunes habitants. Ils égrènent des souvenirs de « reconquête » des cités, vêtus de casque et de bouclier, avec la sensation d'avoir été en sous-effectifs.

Les policiers partagent le sentiment d'un univers non-policier qui leur serait hostile¹⁷. Ces expériences, construites sur le recours à la force, semblent avoir posé les fondements d'une représentation de la cité sur les registres du conflit et de la dangerosité, également sur celui de la distinction sociale¹⁸. Elles structurent les logiques d'action des policiers.

Volontés politiques et dispositifs institutionnels produisent des territoires policiers qui se surimposent partiellement à la cartographie des quartiers prioritaires de la politique de la ville. En conséquence, les officiers et plus encore les gardiens de la paix, engagés physiquement sur le terrain, doivent s'appropriier des espaces explicitement circonscrits. Toutefois, le fait d'être exposé à des jets d'objets nourrissant un sentiment de vulnérabilité ne doit pas masquer le rôle de ces gardiens dans la production de leurs territoires d'intervention, au-delà de la fabrique institutionnelle de zonages. À la recherche d'interpellations, seules traces comptables de l'action policière à des fins d'évaluation jusque dans les hautes sphères de la hiérarchie, mais aussi en lien avec leur définition propre du métier de policier, les gardiens

16. Geneviève PRUVOST, « Les conditions de vie et d'emploi des policiers en 2003. Enquête sociodémographique », *Questions pénales*, 3 (12), 2009, p. 1-4 ; Jérémie GAUTHIER, *Origines contrôlées. La police à l'épreuve de la question minoritaire à Paris et à Berlin*, op. cit.

17. William A. WESTLEY, « Violence and the Police », *American Journal of Sociology*, 59 (1), 1953, p. 35 ; Dominique MONJARDET, « La culture professionnelle des policiers », *Revue française de sociologie*, 35 (3), 1994, p. 393-411 ; Marc LORIOL, Valérie BOUSSARD et Sandrine CAROLY, « La résistance à la psychologisation des difficultés au travail. Le cas des policiers de voie publique », art. cité.

18. Dominique MONJARDET, *Ce que fait la police. Sociologie de la force publique*, op. cit.

de la paix eux-mêmes peuvent choisir d'intervenir dans ces quartiers. Le rapport au danger demeure subjectif. Il est à analyser en regard des socialisations antérieures de chacun. Le danger peut aussi devenir la marque d'une « affaire » potentielle à réaliser, dès lors à valoriser dans son unité et devant la hiérarchie¹⁹.

II. Une appropriation plurielle des lieux, enjeu de définition du métier de policier

Que cherchent les policiers de la commune et où le cherchent-ils ? La réponse va influencer sur le rapport à l'espace communal et à ses habitants. Des chercheurs ont établi des typologies de styles policiers²⁰. À l'appui de mes enquêtes, j'en identifie deux. Alors que la BST, plus récemment créée, maintient *de facto* un ordre relatif dans la commune et plus précisément dans la ZSP (II.1), les hommes de la BAC locale se présentent comme des « chasseurs » en quête « d'affaires » (II.2). Il convient de rappeler que les patrouilles de la BST comme de la BAC, à pied ou en véhicule, se caractérisent par l'ennui et par la monotonie que ne viennent troubler qu'épisodiquement des bagarres ou des vols à l'arrachée d'un téléphone portable. Il n'en demeure pas moins que les configurations mentionnées entraînent un rapport différent d'une part aux populations, perçues sous l'angle de la délinquance ou bien comme ressource au bénéfice de l'activité de renseignement ; et au territoire d'autre part, suivant « un rapport d'occupation » ou bien « d'investissement ». De subtils jeux de positionnement et d'étiquetage des unités et des collègues eux-mêmes se manifestent en filigrane. C'est donc la définition du métier de policier et des carrières dans les services de sécurité publique qui se joue aussi, entre pratiques plurielles et invariants (II.3).

II.1. Maintenir l'ordre : un territoire à conquérir et à occuper

Les BST ont été mises en place en France en 2011 en remplacement des unités territoriales de quartier (UTEQ), elles-mêmes se substituant à « la police de proximité »²¹. Selon le chef du SSP du commissariat, la BST a eu pour mission première de « karchériser » :

Ça a tapé fort. On leur a donné quartier libre. À un moment, il faut ramener les chevaux. Certains fonctionnaires étaient individualisés par les gens des quartiers et ce n'est pas bon. [...] Aujourd'hui, les choses se sont apaisées... enfin, les *dealers* tiennent les cités mais il faut accepter que ce n'est pas de notre compétence.

(12 janvier 2016)

Le major de la BST (48 ans, originaire du Nord de la France, depuis 16 ans sur la commune) m'explique à l'occasion d'une patrouille que l'ambiance tenait de la guerre entre les « cités » avant la BST puis la ZSP : le sol était jonché de bris de bouteille, de

19. ID., « La culture professionnelle des policiers », *Revue française de sociologie*, 35 (3), 1994, p. 397.

20. Jean-Paul BRODEUR, *Les visages de la police. Pratiques et perceptions*, Montréal : Presses universitaires de Montréal, 2003 ; James Q. WILSON, *Varieties of Police Behavior*, Cambridge : Harvard University Press, 1973.

21. Christian MOUHANNA, « Police : de la proximité au maintien de l'ordre généralisé ? », in Laurent MUCCHIELLI (dir.), *La frénésie sécuritaire*, Paris : La Découverte, 2008, p. 77-87 ; Christian MOUHANNA, *La police contre les citoyens ?*, op. cit.

bouts de verre. Il m'explique à son tour qu'« il a fallu prendre le terrain. Il y avait peu d'effectifs, juste ce qui allait devenir la BST [...]. On ne pouvait pas. » Là, « on vient tous les jours et à force de venir, c'est calme. [...] Sans nous, ce n'est pas tenable. » (25 mai 2016). Il ne nie pas les affrontements qui ont présidé à leur arrivée : « c'est parti en cacahuètes » les premières soirées entre certains jeunes des quartiers et l'unité, à grands renforts de jets de projectiles d'un côté (pavés...) et de riposte de l'autre (gaz lacrymogène, grenades de désencerclement). La BST devait reconquérir un espace perçu comme perdu aux yeux de la police.

L'existence de la BST se construit sur un changement de politique. Si elle succède aux éphémères UTEQ et à la police de proximité, les déclarations accompagnant sa création la présentent surtout comme attachée au territoire produit par les délinquants²² et non au service d'une population en proie à un sentiment d'insécurité et d'éloignement des services publics. L'invention de la BST tend à rompre avec les quelques initiatives gouvernementales précédentes d'un rapprochement entre police et population. Pourtant, le commissaire de la commune étudiée continue d'en parler en termes de police de proximité. C'est au fil de nos entretiens qu'il va finalement convenir d'une proximité non pas avec les habitants mais plutôt avec un territoire donné : celui où patrouillent inlassablement, à pied ou en véhicule, les équipages qui composent la BST. La BST occupe le territoire, au risque de générer un sentiment d'occupation.

Elle éparpille des regroupements d'adolescents en soirée, contrôle des halls d'immeuble et des caves, tente de stopper des courses de motos cross l'été arrivant. À défaut de connaître les chiffres de la lutte contre la délinquance (dont on sait par ailleurs les limites), la BST semble bel et bien maintenir avant tout une présence policière et marquer des limites aux rassemblements dans les espaces publics et dans les halls.

Elle régule le trafic plus qu'elle ne l'éradique : elle gêne les *dealers* par ses passages répétés, tente d'en limiter la présence et la visibilité, non sans avoir des velléités, en vain, de l'éradiquer. « On doit passer tous les jours mais il y a des problèmes qui ne seront jamais résolus. On peut gérer deux, trois mois et ils reviennent » (commissaire, 15 janvier 2016). À chaque arrivée dans les quartiers d'habitat social, la BST est accueillie du cri d'*ainoucha* (serpent en langue arabe), lequel accompagné de sifflements donne l'alerte aux *dealers*. Le major me conduit dans les caves d'une des grandes cités de la ZSP : à force de venir, selon lui, il n'y a plus de squats ni de vente à ces endroits. Les listes des plaques d'immatriculation des différentes BAC²³ intervenant dans le secteur écrites à même les murs des parkings témoignent encore de l'activité passée de trafic de drogues. Cependant, celle-ci subsiste dans les halls et parfois sur les trottoirs, l'été, des quartiers de la ZSP (observations

22. « Notre objectif, c'est la reconquête du terrain. [...] Les délinquants ne restent pas dans leur quartier. Il est donc pertinent d'élargir le champ d'action de ces policiers », Christian Lambert, préfet de Seine-Saint-Denis, *Le Parisien*, 18 octobre 2010. Il ne s'agit plus de raisonner en quartiers préétablis mais en territoire produit par des actes de délinquance, au-delà de frontières communales.

23. Outre la BAC locale, il faut aussi compter avec les patrouilles des BAC territoriales affectées à la sécurité du département la nuit, avec des équipages en tenue ou en civil et des compagnies de sécurisation et d'intervention (CSI) en journée. L'enjeu pour les *dealers* est notamment de reconnaître les unités en civil.

des 25 mai, 6 juin, 7 juin) : des jeunes partent à l'arrivée de l'équipage, abandonnant fauteuil et repas sur la voie publique, laissant sur place et dans les cages d'escalier des traces de scotch, d'agrafes, d'emballage plastique liés au trafic. La BST ne réprime pas, elle perturbe un certain nombre de pratiques et, pour ce faire, se met en scène.

Ainsi, alors que je marche aux côtés des policiers de la BST (juin 2016), des jeunes s'étonnent de ma présence et m'interpellent : qui suis-je, pourquoi ne suis-je pas équipée comme les autres policiers, et sans arme ? L'un d'eux me dit non sans ironie que « c'est dangereux » avant qu'un autre ne prétende être rassuré de me voir porter au moins un gilet pare-balles. Par ces mots, ils soulignent l'équipement de la BST qui rompt, par exemple, avec celui des brigades de Police-secours : treillis, armes et bâtons, éventuellement *taser* à la ceinture, bombes lacrymogènes, gilets tactiques, etc.²⁴. Au commissariat, un policier, désormais à la direction des ressources humaines (DRH) m'explique que la BST n'a pas eu l'objectif de se rapprocher des populations.

Il faut voir l'habillement. [À] la police de proximité, ils n'avaient pas d'harnachement particulier. On [il ne précise pas] leur demandait ce qui se passait, ils intervenaient sans intervenir, pour ne pas perdre le lien.

(13 janvier 2016)

Finalement, le capitaine du SSP résume le rôle de la BST en termes de sécurisation quotidienne, voire de mise en scène de cette sécurisation à défaut de parvenir à supprimer le trafic de stupéfiants qui reste pourtant un objectif de la ZSP.

L'essentiel de leur boulot dans la ZSP c'est la sécurisation, du visuel. La principale mission c'est se montrer et faire de la répression s'il y a des délits. Leur autre mission, le truc le plus basique, c'est du squat, en nombre, dans les halls d'immeubles, des nuisances, de la fumette, des entraves aux allées et venues, des dégradations de parties communes. L'agent peut emmerder ce type d'individus, leur mettre des contraintes.

(10 février 2016)

Il ajoute que les squats d'immeubles sont « dépénalisés » selon ses mots, qu'« il y a des trucs plus urgents » mais que l'on peut verbaliser. « La BST ça a été créé parce qu'il y avait des problèmes. On n'a pas créé des gars armés jusqu'aux dents pour la prévention. Après, il faut faire ça intelligemment. » Il ne définit pas davantage l'intelligence attendue de ces interventions.

Pas de prévention ni véritablement d'arrestations, la BST s'éloigne des orientations des expériences antérieures de police de proximité, sans avoir non plus les moyens de faire des enquêtes ni d'arrêter des trafiquants. En interrompant régulièrement la vente de drogues, mais aussi plus généralement des occupations d'espaces publics, elle incarne « une police des apparences »²⁵ qui s'attache à la visibilité des infractions, et de supposées infractions²⁶.

24. Brice Hortefeux, alors ministre de l'Intérieur, à la création des BST : « Ces policiers ne seront pas des agents d'ambiance ou des éducateurs sociaux. Ce ne seront pas des grands frères inopérants en chemisette qui font partie du paysage. Ce seront des fonctionnaires expérimentés qui travaillent dans une tenue d'intervention adaptée à leur mission : l'intervention et la répression des crimes et des délits. » *Rue89*, 21 octobre 2010.

25. Jean-Paul BRODEUR, « La police : mythes et réalités », *Criminologie*, 17 (1), 1984, p. 30.

26. ID., *Les visages de la police. Pratiques et perceptions*, op. cit., p. 42.

II.2. D'un terrain « de chasse » à un territoire-ressource : de la répression à la médiation

À l'inverse de la BST, la BAC locale agit en civil et en voiture banalisée, et revendique sa recherche des « bonnes affaires » : l'arrestation des *dealers* mais aussi la lutte contre les cambriolages, fréquents dans les quartiers résidentiels de la commune. Les « baqueux »²⁷ ont des objectifs chiffrés attendus par la hiérarchie et des espaces d'action à privilégier. Toutefois, ils ont reçu « un chèque en gris »²⁸ qui leur permet finalement de choisir leurs itinéraires de patrouilles et de réagir, non sans sélectivité, aux informations données sur les ondes au gré d'événements imprévus. Ce degré d'autonomie plus marqué que pour la BST, avec une forme de déterritorialisation, confère davantage de valeur à la position de « baqueux » dans le commissariat et dans le domaine de la sécurité publique.

Pour le chef du SSP, la BAC rassemble des « chasseurs » (27 mai 2016), représentation confirmée par le capitaine du SSP : « la BAC joue sur le civil ; il faut du flair, de l'anticrime, du repérage, de l'initiative » (10 février 2016). La BAC locale serait l'unité où faire « un vrai travail de police », c'est-à-dire interpellé, faire du flagrant délit. Composée d'une quinzaine d'hommes, l'unité compterait à son actif 50 à 60 interpellations mensuelles.

La BAC locale est aussi présentée comme une « pépinière » pour la BAC territoriale : celle-ci agit à l'échelle du département, en civil ou en tenue, la nuit. Y accéder représente un signe de réussite dans la carrière policière. Ce constat n'est d'ailleurs pas nouveau. En 1992 déjà, à l'occasion d'une enquête dans les écoles de police, « questionnées sur leurs vœux d'affectation à la sortie de l'école, la moitié des recrues choisissent d'abord une « unité spécialisée de lutte anti-criminalité » »²⁹.

En patrouille, trois policiers de la BAC locale disent qu'ils peuvent rechercher « le flag », surtout le vol à la roulotte et à l'arrachée. Ils disent aussi connaître les jeunes des cités et pouvoir renseigner leurs collègues en charge des enquêtes de police judiciaire sur les problématiques de vol et de trafic (26 mai 2016). Ils m'expliquent qu'ils « font du renseignement ». Puis l'un d'eux parle d'un travail de « médiation ».

Plus tard, à l'occasion d'une patrouille, le 8 juin 2016, l'un des policiers de la BAC évoque l'interpellation d'un jeune du quartier et le mécontentement de ses grands frères qui s'en est suivi. Il raconte à ses collègues avoir essayé d'expliquer le contexte à l'un d'entre eux. Dans la journée, nous croisons un autre membre de la fratrie. L'équipage s'arrête à son niveau, eux en voiture, lui à pied. La conversation s'engage sur le petit frère et ses multiples infractions au Code de la route. Des rappels à la loi non suivis d'effets puis un refus d'obtempérer ont eu raison de la patience des policiers qui ont décidé de sévir et de l'interpeler. Le frère, employé municipal, acquiesce à l'explication. Il s'inquiète toutefois de la violence de l'interpellation dénoncée par son petit frère. En réponse, les policiers en appellent à leur bonne réputation et mettent en cause le récit de l'interpellé. Finalement, l'homme reconnaît

27. Terme par lequel ils sont souvent désignés au commissariat et plus largement dans les services de police.

28. Jean-Paul BRODEUR, « La police : mythes et réalités », art. cité, p. 32.

29. Dominique MONJARDET, « La culture professionnelle des policiers », *op. cit.*, p. 407.

être préoccupé par le travail de livreur de son jeune frère et s'être mis à lui chercher un autre emploi afin qu'il arrête de commettre des infractions. Il ajoute, parlant du récit de l'arrestation de son frère, « je croyais que c'était les képis ». Par cette expression, il opère une nette distinction entre la BAC locale, en civil, et les policiers en tenue, la BST par exemple. Au-delà de distinguer l'uniforme, ce sont les pratiques qu'il différencie, au bénéfice de la BAC.

En écho, l'un des membres de la BAC locale me dit que la brigade ne provoque pas les mêmes réactions que leurs collègues de la BST ou de Police-secours :

Ils pensent qu'on n'est pas de la police nationale. [...] On va pas faire du routier. C'est pas notre mission. On rappelle à l'ordre. On a aussi une mission de renseignement, aider le SAIP³⁰ à reconnaître ; aller interpeler quand il y a un mandat.

(9 juin 2016)

À ce titre, la BAC locale estime jouir d'une autre réputation et l'entretenir en discutant avec les jeunes des quartiers, en raisonnant les plus énervés, en maintenant un lien avec les plus âgés, dans la mesure du possible, sans nier, selon les policiers, des provocations toujours possibles : « ils nous prennent pour une autre bande, nous disent d'enlever nos gilets » (gardien de la paix, BAC locale, 9 juin 2016). Ils estiment prendre part aux investigations du SAIP dont les personnels peuvent s'appuyer sur leur connaissance du terrain et plus particulièrement des habitants. L'enjeu n'est donc plus d'occuper les quartiers sur un rapport de force mais d'investir le territoire afin d'en connaître les résidents et de faire du renseignement³¹.

Entre la BAC locale et la BST, il y a eu des tensions lors d'interventions réalisées avec des méthodes différentes, surtout à l'arrivée de la seconde. Pour certains, celle-ci a été faite « de bric et de broc sur le moment quand la BAC serait le fruit d'une sélection avec une habilitation freinant la cooptation » (chef SSP, commissariat, 12 janvier 2016). Le commissaire explique que l'arrivée sur le terrain de la BST a conduit à beaucoup de contrôles, et donc d'outrages et de gardes à vue, amenant de l'agitation au poste et finalement un mécontentement à l'encontre de la BST (10 juin 2016). Un gardien de la paix, BAC locale : « Au début pour la BST c'était difficile. C'était leur mandat. Ne rien laisser passer. Les halls, les barrettes de shit, un outrage. C'était des nouveaux pas connus du quartier. Ils ont aussi leur tenue » (9 juin 2016). Un autre explique que « des gars de la BST peuvent être mal perçus, y compris par des collègues » (8 juin 2016). Il s'opère donc un processus de hiérarchisation fondé notamment sur les pratiques policières, leurs finalités, qui met en jeu le rapport aux populations d'un territoire donné.

Un jeune gardien de la paix de la brigade spéciale des quartiers (BSQ) finit par me dire :

[Les jeunes des quartiers], ils aiment pas la BST. Ils sont trop conflictuels. Quand on les contrôle, ils nous disent que c'est la BST qui les agresse. Ils sont plus répressifs. On leur demande de contrôler beaucoup de jeunes, de visiter les halls. Ça les gêne

30. Service chargé de l'accueil et de l'investigation de proximité : c'est le service en charge d'enquêtes de police judiciaire à l'échelle de la commune et sous certaines conditions.

31. Ces pratiques diffèrent de celles de la BAC territoriale (civile et tenue) étudiées en 2015, la nuit. L'espace de compétence, le rôle des officiers, la composition des équipages, les représentations individuelles influencent ces pratiques.

dans leur trafic. [...] Nous on reste courtois dans nos contrôles. Avec la BAC, c'est plutôt cool. Ils ont un rapport différent. Il y a beaucoup de dialogue.

(15 janvier 2016)

Les équipages de la BST aimeraient avoir la même mission que les « baqueux », qu'ils conçoivent comme orientée vers la répression de la criminalité. Certains ont pu faire des « planques » mais elles demeurent rares. Ils interviennent aussi dans des opérations de contrôle d'identité temporaires et sur réquisition du procureur, à des fins de saisie de produits stupéfiants. Ces éléments mais aussi la possession de leurs propres locaux, d'un équipement plus complet, la distinguent tout particulièrement des gardiens de la paix relevant des équipages de Police-secours³². Ces derniers interviennent pour régler des différends familiaux, porter des courriers, vérifier des domiciliations et monter la garde à différents points stratégiques définis dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. La BST ne prend pas non plus en charge la gestion des accidents de la route ni les contrôles routiers qui échoient fréquemment à la BSQ dans le commissariat étudié. Cette BSQ est désormais sollicitée pour des surveillances statiques ou dynamiques de divers sites, après les attentats de 2015. La BST est donc une brigade spécialisée, relativement valorisée dans la hiérarchie des unités du commissariat, mais à laquelle échappe le plus souvent toute possibilité d'une « belle affaire », au contraire de la BAC locale³³. Son rapport d'occupation au territoire traduit sa fonction première de maintien de l'ordre. Pourtant, ce rapport fait aussi débat au sein de la BST.

II.3. Un rapport au territoire et à la population en débat : quelle production de normes professionnelles ?

La BST ne peut véritablement sélectionner ses tâches : elle est placée sous l'autorité d'un major et au niveau supérieur, sous celles, parfois en concurrence, du commandant du service de sécurité publique et d'un coordonnateur, officier spécifiquement en charge de la ZSP. Par contre, les équipages peuvent souvent choisir la manière dont ils vont agir sur le terrain³⁴.

Les équipages de la BST sont au fait du trafic et se rêvent eux-mêmes en « planques ». Ils connaissent les points de vente. Ils identifient un certain nombre de guetteurs et de vendeurs, de familles et de fratries mais suivant quels registres d'interconnaissance et pour quelle définition de leur mission de sécurisation ?

Parmi les hommes et femmes de la BST, certains excellent à reconnaître un individu, situer son domicile, le réinscrire dans une fratrie, citer ses interpellations successives et éventuelles condamnations. Cela devient parfois un jeu. Parmi eux, certains qualifient ces jeunes de « mongols », de « cas'soc ». L'un, ancien militaire, me dira : « La cité c'est là où se passent les choses, où sont les problèmes. Je n'ai pas d'intérêt pour les différends conjugaux. Il faut avoir la tenue, montrer ce qu'on

32. Élodie LEMAIRE, « Spécialisation et distinction dans un commissariat de police. Ethnographie d'une institution segmentaire », *Sociétés contemporaines*, 4 (72), 2008, p. 59-79.

33. Marc LORIOL, Valérie BOUSSARD et Sandrine CAROLY, « La résistance à la psychologisation des difficultés au travail. Le cas des policiers de voie publique », art. cité, p. 112.

34. Dominique MONJARDET, « La culture professionnelle des policiers », art. cité.

est » (7 juin 2016). Ils restent dans l'idée de s'approprier l'espace, le conquérir, interpellé les personnes impliquées dans le trafic de drogues.

Néanmoins, d'autres se moquent du côté « chien fou » des premiers, invitant le major de la BST à renforts de moqueries à « lâcher la laisse » quand ceux-ci s'impatrient, en quête d'action. On notera au passage le rôle de ce major, systématiquement présent auprès des gardiens lors des patrouilles, dans l'un des véhicules, et qui les orientent au fil des heures.

À ses côtés, certains en appellent donc à davantage de modération et se présentent comme les garants du respect de la majorité des résidents qui aspirent, selon eux, à ne plus subir le trafic d'une minorité. Ils insistent sur l'importance de tempérer, de faire du renseignement, du « relationnel », dans la lignée des discours et des pratiques des gardiens de la paix de la BAC locale. De même, le major de la BST évoque des contacts avec les personnes résidentes retraitées : « les anciens ». Et si les échanges de regards entre jeunes des quartiers contrôlés et BST témoignent d'une tension ambiante, si les corps se figent au passage de la BST, si des provocations fusent, je note aussi des saluts amicaux d'habitants à l'adresse des policiers. Le major m'explique néanmoins qu'ils évitent les contacts directs avec les gardiens pour ne pas les exposer, les incidents remontant *via* les bailleurs et la cellule de Gestion urbaine de proximité, regrettant que les gens se taisent, selon lui, « par peur des représailles ». Pour le chef de la SSP aussi, « les gens ont peur de parler. Les gardiennes ne parlent pas, dans les bistrot, il y a un changement de génération, ce ne sont plus les bougnats. Faut pas fricoter avec la police sinon on passe pour des collabos » (12 janvier 2016). Pour lui, les interlocuteurs dans les quartiers de la ZSP sont les bailleurs plus que les habitants (12 janvier 2016), sans que ne soit questionné davantage ce refus de parler des résidents.

Ainsi, au sein des équipages de la BST entrent en tension une police d'ordre et une police de « résolution des problèmes », là où il était entendu à la création des BST qu'elles devaient connaître avant tout « les délinquants » et lutter contre la délinquance, suivant une logique impulsée par voie hiérarchique³⁵. La question de la relation aux populations met « à l'épreuve » les policiers³⁶ et les ordres de valeurs professionnelles³⁷.

Cependant, toutes unités confondues, la majeure partie des actions de la police tend à se concentrer sur la répression du trafic de stupéfiants en des espaces circonscrits. En conséquence, ils produisent une clientèle policière fortement territorialisée³⁸. Cette présence quotidienne (à laquelle doit s'ajouter celle de la police municipale armée) conduit à une opposition plus ou moins larvée entre groupes de jeunes hommes et

35. « Si vous entendez “proximité” par connaissance du terrain, alors oui, les brigades spécialisées de terrain répondront à vos attentes, mais si vous croyez que le rôle de la police est de dialoguer avec les délinquants, alors, je vous le dis, vous faites fausse route », ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, 27 octobre 2010, AFP.

36. Jérémie GAUTHIER, *Origines contrôlées. La police à l'épreuve de la question minoritaire à Paris et à Berlin*, op. cit.

37. Michael LIPSKY, *Street-level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Services*, New York : Russell Sage Foundation, 1980.

38. Fabien JOBARD, « Le nouveau mandat policier : faire la police dans les zones dites de “non-droit” », *Criminologie*, 38 (2), 2005, p. 103-121 ; ID., « Le gibier de police immuable ou changeant ? », *Archives de politique criminelle*, 32, 2010, p. 93-105.

policiers, entraînant provocations verbales et regards hostiles de part et d'autre, que seule cette BAC locale semble véritablement prête à désamorcer à des fins de renseignement. Cette recherche de « l'affaire », souvent de « stups », n'est pas sans lien avec l'attente de résultats, en particulier dans le cadre de l'évaluation chiffrée de l'action policière dans la ZSP. Finalement, ces interventions entraînent un rapport spécifique aux hommes jeunes de ces quartiers sur le registre de la suspicion, surplombant tout autre lien avec l'ensemble des résidents.

Conclusion

L'analyse de la production d'un territoire policier par différentes unités et brigades, inégalement situées dans la hiérarchie du commissariat, permet de saisir la diversité des rapports que ces policiers entretiennent à leurs espaces d'intervention et celle de leurs relations avec les populations y résidant.

Le territoire policier n'est pas seulement une production institutionnelle et politique, défini par des orientations nationales, départementales, par les officiers du commissariat, eux-mêmes en lien avec le maire et ses conseillers. Il est aussi issu des pratiques policières : il résulte du degré d'autonomie des unités à l'égard des officiers et des majors et de leur pouvoir discrétionnaire, notamment de leur possibilité de sélectionner les itinéraires des patrouilles et les actions à mener. Dès lors, on peut parler de territoire d'occupation où maintenir l'ordre dans un contexte représenté comme hostile, de « territoire de chasse » où faire des affaires ou encore de « territoire ressource » où obtenir des renseignements. Le rapport au territoire ainsi produit révèle les enjeux de qualification et de construction d'une clientèle policière et donc du rapport aux habitants. L'espace n'est pas une scène où agir, il est une dimension du métier de policier. Il est un marqueur fort des normes professionnelles³⁹.

Dans cette analyse, produit d'un terrain particulier, la BST, en tenue, s'approprie l'espace, s'y met en scène et l'occupe, perturbant le trafic et les usages de l'espace public. Créée dans le sillage d'expériences diverses de police de proximité (« pol'prox », UTEQ...), c'est elle qui entretient des rapports tendus avec une partie de la population, les jeunes hommes en particulier. La BAC locale, en civil, occupe, en miroir, une position relativement différente, permettant dans une certaine mesure des échanges avec les habitants, quand bien même, il faut le rappeler, sa mission première demeure de garantir un chiffre mensuel d'interpellations. En outre, cette typologie ne s'applique pas de manière systématique à une unité donnée. En effet, les pratiques observées donnent lieu à débats, selon des positionnements hétérogènes dont découle ce rapport d'occupation ou d'investissement au territoire. Dans la lignée des travaux de Dominique Monjardet, la culture policière n'est donc ni une ni unitaire, et la police est « un univers de débat ». Les policiers semblent devoir ajuster sur le terrain leur représentation du métier et leur définition des univers sociaux dans lesquels ils vivent et travaillent selon une pluralité d'ordres de valeur : « faire des

39. ID., « Police, justice et discriminations raciales », in Didier FASSIN et Éric FASSIN (dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris : La Découverte, 2006, p. 219-237.

affaires », rendre service aux populations, maintenir l'ordre et réprimer ou d'abord renseigner avant de réprimer. Cela conduit aussi à rappeler, paraphrasant ainsi Fabien Jobard⁴⁰, qu'il n'est pas possible de déterminer non plus pour cet article l'exemplarité ou au contraire la singularité des brigades étudiées, du fait du faible nombre de travaux de recherche qu'il conviendrait pourtant de pouvoir continuer à mener. En miroir, il serait utile de continuer à réfléchir à ceux qui vivent avec cette présence policière.

■ L'auteure

Marie Morelle est maîtresse de conférences à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne et rattachée à l'UMR Prodig. Ses recherches portent sur les politiques publiques de sécurité et politiques pénitentiaires en Afrique. Elle s'intéresse en particulier aux liens entre informalité, pénalité et gestion des villes, à titre principal au Cameroun, à titre secondaire en France. Elle a notamment publié :

— Dossier « Espaces urbains et informalité politique au Brésil » (coord., avec Nicolas BAUTÈS et Gabriel de SANTIS FELTRAN), *Confins*, 28, mis en ligne le 1^{er} octobre 2016, <<http://confins.revues.org/11195>> ;

— « Pour une pensée pluridisciplinaire de la prison en Afrique » (avec Frédéric LE MARCIS), *Afrique contemporaine*, 253, 2016 ;

— « La prison, la police et le quartier. Gouvernement urbain et illégalismes populaires à Yaoundé », *Annales de Géographie*, dossier « Géographie et enfermement », 702-703, 2015.

40. Fabien JOBARD, « Anthropologie de la matraque », *La vie des idées*, <laviedesidees.fr>, 2011.